



PROSPECTION

La prospection est la recherche initiale de substances minérales. C'est habituellement la première activité d'exploration sur le terrain.

Les prospecteurs parcourent le terrain pour observer les roches et les affleurements. Ils peuvent prélever de petits échantillons à l'aide de pics ou creuser un peu pour ce faire.

La prospection peut se faire aux étapes EX-1, EX-2 et EX-3 de l'exploration (voir le [diagramme](#)).



Les impacts environnementaux associés à la prospection sont habituellement mineurs et temporaires (p. ex. petits trous creusés à la main à l'aide de pelles ou de pics).

Tous les prospecteurs doivent être titulaires d'un permis délivré par le MERN conformément à *la Loi sur les mines* et au *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure*.